

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

1960

20 juin — Arrêté n° 117/MFAE/CD. portant imputation au budget de la commune de Lomé des émissions de la taxe de circonscription Lomé-commune, des exercices 1959 et 1960; faites sur le budget de circonscription. 448

Arrêtés et décisions portant engagement, imputation de salaires, licenciement, attribution définitive de titre foncier, concession de pensions, modificatif à un précédent arrêté portant concession de pension de veuve et d'orphelins et approbation de rôles 449

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté et décisions portant constatation de prise de fonctions d'un magistrat, engagement et nomination 458

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Arrêtés et décisions portant intégrations et affectations; engagement, rappel à l'activité et licenciement 458

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'INFORMATION ET DE LA PRESSE

1960

22 juin — Arrêté n° 57-/INT/GT. portant répartition des effectifs des gradés et gardes du corps de la garde togolaise. 461

Arrêtés et décisions portant affectation, engagement et licenciement de secrétaires de chefs de canton, interdiction de séjour et approbation de rôles 461

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES MINES, DES TRANSPORTS ET DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Décisions portant affectations, sanctions disciplinaires, rétrogradation en échelle et licenciement 463

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES EAUX ET FORÊTS

1960

20 juin — Décision n° 72/D/MA. autorisant des cessions payantes par le régisseur du service de l'élevage 464

Décisions portant affectations et mutations 464

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décisions portant affectation et autorisation d'enseigner . 464
Liste des candidats admis au concours d'entrée en 6° des établissements secondaires. 464

TEXTES PUBLIÉS POUR INFORMATION

Décision portant annulation d'examen 477

DIVERS

Arrêtés portant franchissements d'échelons, promotion, radiation et réintégration 477

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Conservation de la propriété foncière (Avis de bornage). 478
Vente sur saisie immobilière 481
Entreprise Togolaise de constructions techniques et économiques (E.N.T.O.C.O.) 482
Scotch-Bar 482
La Société de Long Corporation 482
Avis de perte 482
Adjonction de nom 482

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS

LOI N° 60-19 du 20 juin 1960 tendant à autoriser le Premier Ministre de la République togolaise à conclure une convention de prêt avec la caisse centrale de coopération économique.

La Chambre des Députés a délibéré et adopté,

Le Premier Ministre promulgue la loi dont le teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Le Premier Ministre de la République du Togo est autorisé à conclure avec la caisse centrale de coopération économique une convention ayant pour objet de consentir à la République du Togo un prêt remboursable d'un montant de dix millions de francs.

ART. 2. — Les fonds provenant de ce prêt seront exclusivement affectés aux travaux d'extension du réseau de distribution d'eau potable de Lomé.

ART. 3. — La convention à passer avec la caisse centrale de coopération économique précisera les conditions dans lesquelles les sommes prêtées par cet organisme lui seront remboursées. Les délais de ce remboursement ne pourront excéder quinze ans.

ART. 4. — Les annuités correspondant à l'amortissement de ce prêt et au paiement des intérêts seront inscrites au budget général du Togo.

ART. 5. — La présente loi sera exécutée comme loi de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 20 juin 1960.

S. E. OLYMPIO.